

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 15 novembre 2019

11^{ème} Commission
N° CP-2019-10-11-2

Service instructeur

DEAA - service prospective et politique
européenne

Service consulté

STRATEGIE OR STRATEGIE 2030 POUR LA REGION METROPOLITAINE TRINATIONALE DU RHIN SUPERIEUR

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'approuver la « Stratégie 2030 pour la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur ». Cette stratégie, multipartenariale et pilotée par le Regierungspräsidium de FRIBOURG, définit les grandes orientations du Rhin supérieur pour la décennie à venir. L'adoption de cette stratégie n'a pas d'incidence financière pour la collectivité départementale. Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de sa réunion du 13 septembre 2019.

La Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur (RMT) a été créée en 2010. Il ne s'agissait pas d'une nouvelle institution, mais d'une démarche visant à « *développer pleinement les ressources du Rhin supérieur en tant qu'espace économique et de vie unique et attrayant, [afin] de le positionner idéalement dans la compétition européenne et internationale et d'assurer un aménagement du territoire commun de son espace* ». Pour ce faire, la RMT repose sur quatre piliers : **Sciences, Economie, Société civile et Politique**.

Depuis un peu plus d'un an, les piliers de la RMT travaillent à l'élaboration d'une *Stratégie 2030*, désormais en cours de finalisation et qui s'inscrit dans le prolongement de la *Stratégie 2020*. S'agissant d'un document devant convenir à des collectivités de différents niveaux et de différentes natures, celui-ci a une **visée programmatique large, devant définir les grandes ambitions du Rhin supérieur d'ici 2030**. Il se comprend également comme un **complément au programme INTERREG VI** en cours de rédaction.

La stratégie est bâtie en **11 objectifs stratégiques**, auxquels sont rattachés des sous-objectifs et des idées de projets, dont le degré de précision varie en fonction des thématiques :

- I. Protection du climat et de l'environnement - développement durable**
Actualisation et mise en œuvre de la stratégie de climat et d'énergie commune, en vue de réagir aux conséquences du changement climatique dans le Rhin supérieur et de les atténuer.
- II. Transports**
Promouvoir une mobilité durable, innovante et adaptée aux besoins des usagers.
- III. Culture et plurilinguisme**
Promouvoir la connaissance de la langue du voisin et les échanges culturels tout au long de la vie
- IV. Diminuer les obstacles aux frontières**
Éliminer les obstacles juridiques et administratifs afin d'améliorer la coopération et la cohésion transfrontalières.
- V. Un marché du travail sans frontières**
Pour une fluidification du marché du travail et des systèmes de formation à l'échelle du Rhin supérieur.
- VI. Création de liens au sein du secteur économique**
Renforcer la coopération en créant un espace économique trinational.
- VII. Le Rhin supérieur, région de la connaissance et de l'innovation**
Associer la recherche et l'enseignement de manière visible à l'échelle internationale pour créer une région de recherche d'excellence et d'innovation.
- VIII. Relier les connaissances**
Pour promouvoir le transfert transfrontalier de technologie et de connaissances en faveur des PME.
- IX. Le Rhin supérieur 4.0**
Pour appréhender ensemble et au bénéfice de tous les acteurs transfrontaliers, les opportunités et les défis de la digitalisation et de l'intelligence artificielle.
- X. Santé**
Pour faciliter l'accès aux soins et aux hôpitaux dans le pays voisin et renforcer la coopération des acteurs de la santé
- XI. Société civile**
Afin de promouvoir un engagement citoyen axé sur la jeunesse, le sport et la culture

La *Stratégie 2030* doit être officiellement signée par tous les partenaires de la RMT le 22 novembre 2019 à BÂLE, en parallèle de la séance plénière de la Conférence du Rhin supérieur.

Le document joint au présent rapport a été approuvé par les partenaires à l'échelon administratif. Il pourrait encore faire l'objet de modifications graphiques par le Regierungspräsidium de FRIBOURG, pilote du projet.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'approuver la « *Stratégie 2030 pour la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur* », jointe en annexe au présent rapport et de m'autoriser à la signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT